

L'irréductible Jacques-Cartier

Jean Bédard, Guy Godin et Louis Lefebvre

Numéro 90, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16078ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bédard, J., Godin, G. & Lefebvre, L. (2001). L'irréductible Jacques-Cartier. *Continuité*, (90), 51–54.

L'IRRÉDUCTIBLE JACQUES-CARTIER

par Jean Bédard, Guy Godin
et Louis Lefebvre

Du point de vue culturel, la vallée de la Jacques-Cartier constitue depuis des temps immémoriaux un axe majeur de communication au milieu d'un vaste territoire compris entre le Saint-Maurice et le Saguenay. Le commerce de la fourrure, puis l'exploitation de la faune et de la forêt s'y sont développés avec la venue des Européens. Récemment, l'essor des activités de plein air a mis en valeur le patrimoine naturel exceptionnel de la vallée. À l'est des Rocheuses, seules trois autres vallées glaciaires ont des caractéristiques similaires: les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, la vallée de Mont-Saint-Pierre et la vallée de Bonne Bay à Terre-Neuve.

LE SENTIER DES JÉSUITES

Au temps jadis, deux grandes voies navigables permettaient d'atteindre l'arrière-pays au nord de la vallée du Saint-Laurent: le Saint-Maurice et le Saguenay. L'hiver, on circulait en raquettes par les vallées de quatre rivières donnant accès à des réseaux secondaires plus au nord: la Batisca, la Jacques-Cartier, la Montmorency et la Malbaie. La Jacques-Cartier (en huron, *Ladahweeole*: venant de loin) était la voie la plus directe et la plus profonde vers le lac Saint-Jean.

À l'hiver de 1661, un voyageur de la nation Nipissingue, parti des confins du Témiscamingue, est apparu soudainement au lac Saint-Charles près de Québec. Il arrivait du lac Saint-Jean, après avoir traversé seul tout l'Abitibi en passant par les grands réservoirs du Nord québécois et de la Haute-Mauricie. Les Jésuites ont alors compris qu'il était possible d'utiliser le même itinéraire pour aller en hiver de Québec jusqu'à leur mission de Saint-Charles de Métabetchouane en bordure du lac Saint-Jean, et d'apporter à leur ferme du bétail qu'ils ne pouvaient faire voyager l'été dans leurs frères embarcations sur le Saguenay, la rivière



Point de jonction entre des régions aussi différenciées que Québec et le Lac-Saint-Jean, la Côte-de-Beaupré et le Haut-Saint-Maurice, le territoire de la Jacques-Cartier a subi à travers le temps des menaces à son intégrité qui ont toujours été repoussées grâce à la ferveur et à la détermination de véritables défenseurs de la nature.

Chicoutimi, le Portage des Roches et la Belle-Rivière.

À partir de l'hiver de 1676, les Jésuites ont donc commencé à transporter du bétail et d'autres biens à leur ferme du lac Saint-Jean. Les Hurons-Wendats

L'échappée belle: dans les années 1970, la menace que la rivière Jacques-Cartier soit harnachée soulève un tollé dans la population qui fait reculer Hydro-Québec. Une vue du pont de la Scotora.

Photo: Guy Godin

de l'Ancienne-Lorette les guidaient jusqu'aux sources du lac Saint-Charles à Tewkesbury et, de là, les Montagnais prenaient le relais par les Tributaires Ouest de la rivière Jacques-Cartier et le petit lac Jacques-Cartier, puis les voyageurs remontaient des sources de la rivière Métabetchouane jusqu'au lac Saint-Jean. La Grosse Roche du lac Lagon à Tewkesbury, devant laquelle on faisait un feu pour se protéger du froid, servait de relais et de « frontière » pour l'échange des guides. Ce « chemin » a été délaissé en 1703, lors de l'abandon de la mission et du poste de traite déménagé plus au nord.

Au cours du premier tiers du XIX^e siècle, on commence à explorer le territoire pour trouver un passage de Québec au lac Saint-Jean. La fréquentation du couloir de la Jacques-Cartier pose les jalons d'une grande artère de communication, l'actuelle route Antonio-Talbot, mais favorise aussi l'exploitation de la faune et de la forêt.

LE PARC DES LAURENTIDES

Vers la fin du XIX^e siècle, plusieurs organismes ont pris conscience de la nécessité d'intervenir pour la conservation des forêts. Ces organismes se sont fusionnés dans le Congrès forestier américain fondé à Montréal en 1882. De retour d'une assemblée de cette organisation tenue à Philadelphie en 1889, H.G. Joly de Lotbinière expliquait dans son rapport que les États-Unis avaient

décidé de cesser la vente des terres publiques aux individus pour protéger les forêts de l'Ouest des ravages considérables déjà accomplis dans l'Est. Le Québec a décidé de conjuguer les deux courants de pensée présents en Amérique du Nord, soit la préservation du patrimoine naturel à des fins de conservation et la gestion contrôlée des ressources, en maintenant sa politique de vendre seulement les droits de coupe, et en s'orientant vers la création de parcs.

Le 12 janvier 1895 est sanctionnée la loi créant le parc des Laurentides, « territoire mis à part comme réserve forestière, endroit de chasse et de pêche, parc public et lieu de délassement ». Peu après, on créait le parc de la Montagne tremblante. Ces deux créations étaient à l'image du parc Algonquin créé en Ontario en 1893. L'un des instigateurs du parc des Laurentides, William Hume Blake, notait en 1915 que, depuis la création du parc, la faune, auparavant très menacée par une exploitation excessive et le braconnage, avait commencé à renaître.

Le Service de la protection de la forêt, créé en 1924, assumait bientôt la surveillance du parc national des Laurentides. En 1979, la plus grande partie du parc est devenue la réserve faunique des Laurentides.

LE PARC DE LA JACQUES-CARTIER

La création du parc des Laurentides n'allait cependant pas mettre le territoire à l'abri de toute menace. Même l'État a été tenté d'exploiter le potentiel hydro-

L'environnement exceptionnel de la vallée de la Jacques-Cartier est reconnu depuis longtemps par les amateurs de plein air et de vie sauvage.

Photo: Guy Godin



électrique de la Jacques-Cartier. L'évolution des mentalités avait cependant amené les gens à privilégier la mise en valeur du milieu naturel plutôt que l'exploitation des ressources.

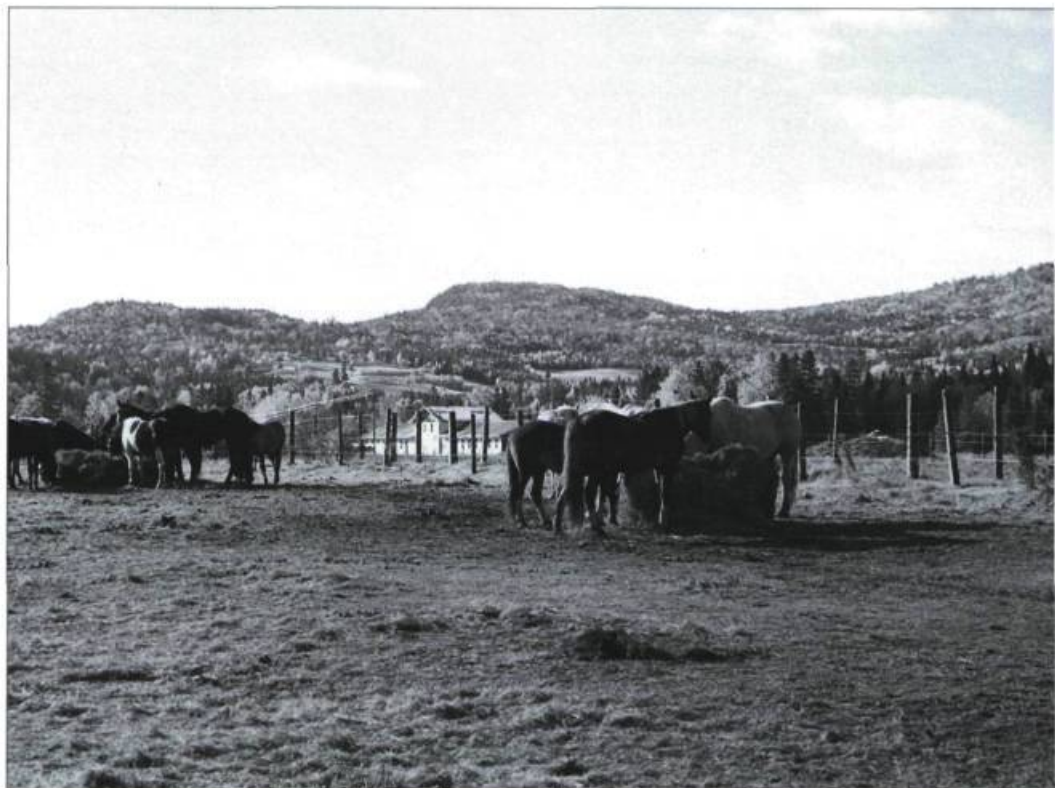
En août 1972, la nouvelle qu'Hydro-Québec projetait de construire une centrale à réserve pompée (projet Champigny) dans la vallée de la Jacques-Cartier a donc créé un remous considérable dans la population. Jean Bédard, professeur de biologie à l'Université Laval et résidant de Tewkesbury, a alors réuni quelques citoyens et a fondé le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier. Il a dirigé et animé ce comité jusqu'à ce que soit prise la décision de créer un parc dans la vallée.

De nombreux citoyens de Tewkesbury et de Québec, des journalistes ont participé directement à la campagne. Une cinquantaine d'organismes ont donné leur appui et 18 000 citoyens ont signé une pétition demandant la protection de ce site exceptionnel: «Ce territoire devrait être protégé à tout prix, parce qu'il se trouve à l'intérieur d'un parc provincial, et parce qu'il constitue l'élément le plus intéressant des Basses-Laurentides, lesquelles sont destinées à devenir une zone récréative par excellence.»

Le barrage aurait inondé la vallée sur une longueur d'environ 32 kilomètres et le système de pompage aurait entraîné une variation de niveau pouvant atteindre 23 mètres au cours d'une semaine. L'écologie du territoire aurait été totalement bouleversée, rendant impossible tout autre usage que l'exploitation hydroélectrique.

La campagne a suscité un débat intense. Des citoyens de toutes provenances, des scientifiques, des écologistes et nombre d'associations à la grandeur du Canada y ont pris part. L'affaire a même eu un retentissement international dans les médias français et allemands. Après de nombreuses péripéties, dont une commission parlementaire très animée, le projet de centrale a été abandonné. Peu après, on commença l'aménagement du parc, créé officiellement en 1981.

Le parc de la Jacques-Cartier est maintenant assidûment fréquenté: 85 000 visiteurs l'an passé. On peut y pratiquer la randonnée pédestre (une centaine de kilomètres de sentiers), le vélo, le canot, le camping et la pêche. On peut aussi par-



ticiper à différentes activités dirigées. Depuis peu, les skieurs peuvent y faire de courtes randonnées, en plus des longues randonnées qui ont commencé il y a une vingtaine d'années. Dans la réserve faunique des Laurentides, on a compté l'an dernier 25 000 jours/skieurs sur les pistes du camp Mercier et 75 000 jours/personnes pour la pêche, la chasse et les autres activités de nature.

Située en plein bouclier canadien, la vallée de la Jacques-Cartier nous rattache au patrimoine naturel des premiers âges de la Terre, en même temps qu'elle constitue un joyau culturel de cette MRC.

Jean Bédard est biologiste.

Guy Godin est président du Comité consultatif d'urbanisme des cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

Louis Lefebvre est récréologue.

Champêtre à souhait, le paysage de Tewkesbury borde la rive de la rivière Jacques-Cartier.

Photo : Nicolas Gagnon

CIRCUIT PATRIMONIAL DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

- 1 Chemin de *La Liseuse*
- 2 Église et cimetière de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier où sont enterrées les familles Taché, Mulroney, Hébert et Garneau
- 3 Croix du pilier de l'ancien pont Gouin
- 4 Manoir seigneurial Juchereau-Duchesnay (résidence privée, cinq ouvertures publiques)
- 5 Station écotouristique Duchesnay
- 6 Chapelle catholique Saint-Joseph-du-Lac
- 7 Maison Monast
- 8 Ancienne centrale Saint-Gabriel
- 9 Église presbytérienne St. Andrew, église catholique Saint-Gabriel, église unie St. Andrew's et église anglicane Christ's Church
- 10 Pont Clark du chemin Redmond
- 11 Les Marais du Nord
- 12 Circuit sur le patrimoine religieux de Stoneham (église anglicane St. Peters, chapelle presbytérienne Campbell Hall et église catholique Saint-Edmond-de-Stoneham)
- 13 Galerie d'art du Presbytère
- 14 Chapelle de la Mission Saint-Jacques
- 15 Parc de la Jacques-Cartier
- 16 Chapelle anglicane St. James
- 17 Chapelle catholique du Lac-Beauport
- 18 Ancien chalet des skieurs du Mont Saint-Castin
- 19 Maison Simons
- 20 Écosite autochtone
- 21 Église de Sainte-Brigitte-de-Laval

Au nord du lac Saint-Charles, les Marais du Nord sont un lieu de prédilection pour les amateurs d'ornithologie. Pas moins de 142 espèces d'oiseaux y ont été dénombrées.

Photo: CLD de La Jacques-Cartier

